

Tél 01 60 66 14 81			Date
Courriel Ce.0770624k@ac-creteil.fr	Elémentaire	1 ^{er} trimestre	Le 05 /11 /2019 De 18 H 30 à 20 H30

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	● DROMIGNY Valérie ● SCHMITT Daniel	● ESTIENNE Gwenaëlle ● TESTI Marine	● LAMARE Claire ● VERNIER Marie Jo
Psychologue scolaire	● GINESTE Stéphanie		
Parents élus	● PROUDHON Montaine ● GAGNEUX Flavie	● PEREIRA Carine ● NOGUES Jennifer	● ATLAN Mélanie ● MANDON Laurence ● LE ROY Bérengère
Le maire ou son représentant	● LARCHE Fabrice		● MALMANCHE Sophie
<u>Absent(es)</u> ● ●	<u>Absent(es) excusé(es)</u> ● DURIEUX Olivier, Inspecteur de l'Education Nationale ● WYLLEMAN Pierre, DDEN ● CHAMBRON Alain, Maire		

Président(e) de séance : DROMIGNY VALERIE	Secrétaire de séance : PROUDHON MONTAINE
--	---

**ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école**

- Présentation des membres du conseil
- Approbation du dernier conseil d'école
- Elections de représentants de parents d'élèves
- Organisation pédagogique de l'école
- Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
- Sécurité
- Présentation des axes du projet d'école
- Vie de l'école
- Activités périscolaires
- Association de l'école
- Travaux
- Dates et horaires des prochains conseils d'école

COMPTE RENDU

Présentation des membres du conseil d'école

La directrice propose un tour de table pour une présentation des nouveaux membres. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux parents d'élèves élus au conseil d'école. Elle rappelle que 3 conseils d'école auront lieu dans l'année soit un par trimestre ; elle informe qu'une boîte aux lettres, située à gauche du portail, est destinée aux parents élus. Les élections concernant les délégués de classe ont eu lieu le même jour que celles des représentants de parents d'élèves ; la règle de la parité a été appliquée : soit 5 garçons élus et 5 filles. Les nouveaux délégués de classe seront reçus par la directrice le 19 novembre.

Approbation du dernier conseil d'école

Le dernier conseil d'école a été approuvé à l'unanimité.

Elections de représentants de parents d'élèves

Les élections de représentants de parents d'élèves peuvent se faire désormais par un simple vote par correspondance. Une proposition est donc faite pour que l'an prochain le vote ne se fasse plus que par correspondance. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Madame Dromigny remercie Mesdames Leroy et Coeuilliez pour leur accompagnement lors des élections de représentants d'élèves.

Organisation pédagogique de l'école

- La structure de l'école est la suivante : 5 classes réparties comme suit :
28 CP pris en charge par Mmes DROMIGNY et LAMARE ; 22 CE1 par Mme VERNIER ; 22 CE1/CE2 par Mme ESTIENNE ; 28 CM1 /CM2 par MR SCHMITT et 28 CM1/CM2 par Mme TESTI. Soit un total de 128 élèves.
- Les jours d'enseignement sont répartis sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi avec les horaires suivants : 8H30-11H40 et 13H40-16H30.
- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) se tiennent le mardi et jeudi de 11H45 à 12H15 et se font sur proposition des enseignants, avec l'autorisation des parents. Les élèves sont pris en petits groupes.

Vote et approbation du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été révisé et adopté l'an dernier par le conseil d'école. Il est établi dans le respect des valeurs de l'Ecole de la République. Il s'appuie sur la base des dispositions du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires de Seine-et-Marne en application du code de l'Education.

Il précise les conditions dans lesquelles est assuré le respect des droits et des obligations de chacun des membres de la communauté éducative. Il comporte les modalités de transmission des valeurs et des principes de la République. La Charte de la laïcité à l'Ecole y est également jointe.

Il est disponible sur le site de la mairie et est mis à disposition à l'Ecole.

Après avoir pris connaissance du règlement, il est important que parents et enfant signent le document figurant dans le cahier de liaison mentionnant que vous en avez pris connaissance.

Sécurité

PPMS (plan particulier de mise en sûreté) a été remis à jour le septembre. C'est un document obligatoire émanant de l'éducation nationale indiquant les bons réflexes en cas d'accident majeur.

Afin d'adopter les réflexes appropriés en situation d'urgence, des exercices de mises en sûreté doivent être réalisés au cours de cette année scolaire. Le premier exercice, sécurité incendie, a eu lieu le 17 septembre en élémentaire et le 30 septembre pour les élèves de CP avec l'école maternelle du fait de leur localisation dans le même bâtiment.

Dans le contexte actuel d'une menace terroriste persistante, il convient de s'assurer que chacun développe les réflexes spécifiques à la situation d'une intrusion dans l'établissement de personnes extérieures en vue de commettre un acte terroriste.

À cette fin, toutes les écoles et tous les établissements scolaires de l'académie de Créteil (départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne) ont mis en œuvre un exercice dit « attentat-intrusion » adapté à l'âge des enfants avant le 18 octobre 2019.

Notre exercice attentat intrusion a eu lieu avec tous les élèves de l'école élémentaire le mardi 8 octobre. Les élèves ont été préparés et informés par les professeurs. Tout s'est bien déroulé. Les CP ont fait l'exercice deux fois (une fois dans les locaux de l'élémentaire et une fois dans les locaux de la maternelle) afin de connaître le déroulement de plan d'action des deux bâtiments dans lesquels ils sont amenés à évoluer.

Nous avons sollicité l'expertise de partenaires extérieurs (la gendarmerie) et la présence de parents élus et une personne élue de la mairie en tant qu'observateurs. Merci pour leur présence. Malheureusement, la gendarmerie a appelé quelques instants avant l'exercice car ils avaient été appelés en urgence sur une intervention.

Un guide des parents d'élèves est également à votre disposition sur le site de l'éducation nationale :

<http://www.education.gouv.fr/cid85267/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html>

Présentation des axes du projet d'école

2 orientations s'articulent autour de notre projet d'école (sur 3 années)

- 1^{ère} orientation : Devenir un citoyen responsable et acteur de ses projets autour de la vie associative et sportive en développant le sens des responsabilités et des valeurs citoyennes
- 2^e orientation : Agir pour l'environnement en développant le sens des responsabilités autour d'une école éco citoyenne

Vie de l'école :

Ce qui a été réalisé :

Pour tous :

- La rentrée s'est faite en musique comme l'an passé Tous les élèves de l'école ont accueilli les nouveaux inscrits en chanson. Le chant avait été appris dès le mois de juin dernier.
- journée du sport scolaire : mercredi 25 septembre, où une cinquantaine d'enfants (du CP au CM2) de l'école élémentaire Les Tilleuls ont participé et découvert plusieurs activités sportives (escalade, orientations, biathlon, disc-golf, beach hand...) à la Canche aux Merciers ; Mme Dromigny était présente et remercie les personnes bénévoles qui l'ont accompagnée.
- journée à thèmes : comme les années précédentes, des thématiques spécifiques seront traitées lors de journées banalisées (une à chaque début de période) ; la 1^{ère} journée portait sur le bien vivre ensemble ; journées où chaque classe passe d'un atelier à l'autre et aborde ce même sujet avec chacun des professeurs dans des domaines disciplinaires différents. Nous avons également clôturé le débat philosophique avec l'affiche gagnée lors du congrès des enfants qui s'est déroulé en juin dernier (le 21, 22 et 23 juin) à Paris.

Pour le cycle 2 :

- Les élèves de CP ont participé à la semaine du goût avec les élèves de maternelle ; puis au ramassage des déchets autour de l'école (projet école) avec la participation des magasins Leclerc (don de matériel). Un parent propose que le Parc du Gâtinais soit associé à ce type de projet.

Pour le cycle 3 :

- liaison avec le collège : cross le 17 octobre avec les élèves de CM1/CM2/6^e. Malgré la pluie, les élèves se sont montrés enthousiastes. Il est rappelé que lors de grandes manifestations sportives, les élèves doivent apporter un change afin de pouvoir retourner en classe dans de bonnes conditions. L'école fait appel aux dons pour des vêtements trop petits ...afin d'avoir des vêtements de rechange pour tout incident (enfant malade, chute...)
- Chaque élève ira à la piscine. Les élèves de CE2 et CM2 auront cependant plus de créneaux afin de passer leurs évaluations. Les premiers créneaux débiteront le 28 novembre pour les CM.

A venir :

Pour le cycle 2 :

- projet musical avec l'intervention d'une musicienne (Dumiste) qui interviendra le vendredi matin pour les élèves de CP.

- Cette année, les élèves de CP et CE1 ont un projet voyage en Bretagne sur 3 jours autour du thème du développement durable. Une réunion d'informations aura lieu très prochainement. Madame Dromigny rappelle qu'il s'agit d'un travail à l'année et que son apport est probant en matière d'autonomie et d'expérience de vie. Les enseignantes sont disponibles pour rassurer les parents les plus réticents. Un dossier doit être rempli et validé par l'inspecteur de l'éducation nationale puis l'inspection académique.

Pour le cycle 3 :

- Projet comédie musicale en lien avec le collège sur le thème de Starmania. La comédie se déroulera le 8 juin au théâtre de Fontainebleau.

- Les classes de CM1 CM2 participeront à la création de la carte de vœux de Perthes (Arts Plastiques).

- Projet arts plastiques pour les classes de Madame Estienne et Monsieur Schmitt en vue de participer au Festival de l'histoire de l'art ; Leurs travaux seront exposés le 1^{er} week end de juin au château de Fontainebleau. Les

professeurs comptent sur la participation et l'encouragement des parents. La valorisation de leur travail collectif (temps et énergie) est importante par la présence de leur famille ce week end de juin.

Pour tous :

- Installation le mercredi 8 novembre d'œuvres d'art permanentes (Mc Curry) dans l'école. Donation de la galerie de Barbizon. Nous les remercions vivement.
- Comme chaque année, nous participerons aux Commémorations du 11 novembre.
- Participation au téléthon le 6 décembre ; un goûter sera organisé.
- Participation à la remise des cadeaux aux aînés afin d'échanger et de partager un moment ensemble (16/12)
- Des rencontres sportives finaliseront une partie de nos projets sportifs.
- Intervention de la Smictom pour le projet développement durable.
- Ramassage des déchets dans le village (CE1 CE2 et cycle 3)

Les représentants de parents font part de leur satisfaction globale quant aux propositions et à l'organisation de l'équipe enseignante. Quelques remarques quant à l'heure jugée tardive de sortie du midi. Mme Dromigny rappelle que les enfants travaillent jusqu'à la sonnerie ; les élèves doivent alors arrêter leur activité, s'habiller et sortir dans le calme. Certains parlent, traînent un peu, mais globalement tout est fait pour que les élèves sortent rapidement. Il est aussi rappeler aux parents retardataires, que les élèves ne peuvent être gardés par les enseignants après la sortie d'école.

Activités périscolaires

Pas de remarque particulière hormis une question au sujet de l'usage de dessins animés sur le temps de midi. Cet usage est strictement réservé aux jours de fortes intempéries qui ne permettent pas de laisser les enfants jouer à l'extérieur. Le téléviseur n'est allumé que 15 à 30 minutes et uniquement sur les temps de pause méridienne. Des projets leur sont également proposés en petits groupes (confections d'éponges, broderie...).

Association de l'école

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE ECOULEE 2018/2019

L'année écoulée a vu la réalisation de nombreux projets sportifs et culturels en impliquant tous les élèves, en les rendant acteurs notamment dans l'organisation de rencontres : olympiades où les élèves de CM2 organisent pour tous les autres élèves de l'école.

Le bureau remercie toutes les personnes qui ont pu rendre possible tous nos projets, nos rencontres et sorties : parents et grands-parents bénévoles, les personnes de la médiathèque, les intervenants de la FFHB, les représentants de la mairie (pour leur subvention et leur investissement) ainsi que le personnel communal (agents techniques et secrétariat), les enseignants pour leur participation active et l'Usep.

Sans toutes ces personnes, notre association n'existerait pas. Un grand merci à tous. Madame Dromigny souligne que l'adhésion à l'Usep permet de participer à des rencontres sportives sans financer les bus, d'obtenir le prêt de malles pédagogiques, d'avoir des interventions spécifiques (trott'apatt, trott'usep).

- **Les projets étant nombreux, Madame Dromigny souligne que les parents peuvent créer une association de parents (loi 1901) afin d'aider l'équipe éducative en mettant en place des projets différents.**

Un temps fort a été notre participation au 1^{er} congrès des enfants organisé par l'Usep nationale ; ce travail a été l'aboutissement d'un travail sur l'année avec les délégués de 5 classes ; Ces derniers ont réfléchi sur l'amélioration de leur association ce qui s'est traduite par la réalisation d'un livret sur une rencontre sportive éco citoyenne ; ils ont également abordé les valeurs de l'olympisme et créé une affiche ; 2 délégués de CM2 ont ainsi présenté leurs travaux lors d'une assemblée d'enfants au niveau régional (à la Maison du Handball à Créteil) puis ont pu assister à un match de handball de haut niveau. Grâce à la qualité de leurs travaux, ils ont été sélectionnés pour représenter leur région au niveau national et ainsi de participer au 1^{er} congrès d'enfants qui s'est déroulé le week end du 21, 22, 23 juin 2019 à Paris. Toutes les régions étaient présentes ;

les enfants ont, pendant ces 3 jours, assisté à de nombreux débats, rencontré de grands sportifs olympiques, un représentant du ministère, des organisateurs des JO 2014 et ainsi leur poser de nombreuses questions ; ils ont également fait une randonnée culturelle dans Paris puis une balade en bateau mouche. Ces journées ont été entièrement financées par l'Usep régionale et nationale avec l'autorisation de nos Inspecteurs de l'éducation nationale.

RAPPORT FINANCIER exposé par la Trésorière

Pour l'année écoulée, les charges correspondent en majeure partie à l'affiliation à l'USEP, à l'achat de petit matériel, aux voyages et sorties scolaires ;

Les produits réalisés correspondent à la subvention de la mairie, aux dons des parents ainsi qu'aux diverses manifestations menées par les différentes classes qui ont permis cette année de financer une partie des voyages scolaires (soit un tiers).

Même si le compte de l'année est négatif (financement voyage), notre trésorerie au 31 aout 2019 se porte bien et présente un excédent.

Travaux :

Les heures de récréation de l'après midi étant changées, Madame Dromigny demande à ce que la pendule puisse être révisée (15H15 au lieu de 15H) ; elle signale également que la pendule sonne toujours quelques minutes avant l'heure exacte.

Est-il possible également à ce que l'ordinateur de madame Dromigny puisse être connecté au photocopieur directement afin de réduire le nombre de cartouches utilisées ainsi que le nombre de feuilles ?

Nous rappelons que par soucis d'économie et par éco-citoyenneté, tous les messages communs sont désormais distribués à un seul enfant par famille.

Qu'en est-il de notre ancien panier de basket ? La cour étant remise en état, les élèves souhaiteraient le récupérer.

Un grand merci au personnel technique pour leur aide dans nos classes, notamment pour la mise en place de balles de tennis coupées aux pieds de toutes les chaises de la classe de madame Vernier. Le niveau sonore lié aux mouvements des enfants en est beaucoup plus acceptable. Madame Estienne sollicite la même chose et indique qu'elle dispose déjà de balles usées.

Horaires des prochains conseils d'école

Le prochain conseil d'école est fixé le 10 mars à 18h 30.